



TRANSACTION

PRIX DE VENTE	HT	TTC
Jusqu'à 100 000 €	8.33%	10%
De 100 001 à 500 000 €	5%	6%
A partir de 500 001 €	4.17%	5%

*A la charge du vendeur ou de l'acquéreur suivant les conditions du mandat

GESTION

	HT	TTC
HONORAIRES DE GESTION	6 %	7.2%
GARANTIE DES LOYERS IMPAYES	2.5%	3%

*Des sommes encaissées

BAREME DES HONORAIRES DE VENTE / LOCATION / GESTION

LOCATION

HONORAIRES DE LOCATION NUE OU MEUBLE EN RESIDENCE PRINCIPALE (Soumis à la loi du 6 juillet 1989 art 5)

	HT	TTC
Frais afférents à la visite du preneur, à la constitution de son dossier et à la rédaction du bail : Montant appliqué au preneur et au bailleur selon zone géographique par m ² de la surface habitable du logement loué		
Zone très tendue	10,00 €/M ²	12,00 €/M ²
Zone tendue	8,33 €/M ²	10,00 €/M ²
Zone non tendue	6,67 €/M ²	8,00 €/M ²
Frais d'établissement d'un état des lieux : Montant appliqué au preneur et au bailleur par m ² de la surface habitable du logement loué	2,50 €/M ²	3,00 €/M ²
Honoraires d'entremise - négociation - location : Montant à la charge exclusive du bailleur Calculé sur un % du loyer annuel HC	8,33%	10%

AUTRES HONORAIRES DE LOCATION

Parking ou garage, forfait partagé 50% locataire / 50% bailleur	175,00 €	210,00 €
Local professionnel ou commercial : Calculé sur un % du loyer annuel HC et HT (à la charge du locataire)	25,00%	30,00%
Frais d'établissement d'un état des lieux	Vacations	
Ouverture de dossier/entrée locataire	Vacations	
Honoraires de rédaction d'actes et de renouvellement de bail calculés sur le loyer annuel HC et HT	4,50%	5,40%